

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Les associations du personnel de la police cantonale vaudoise communiquent :**

**Le 17 septembre 2008, l'Association Professionnelle des Gendarmes Vaudois (APGV) et le Syndicat de la Sûreté Vaudoise (SSV) ont rencontré la Délégation du Conseil d'Etat aux Ressources Humaines, dans le cadre de négociations sectorielles.**

**Les deux thèmes à l'ordre du jour concernaient l'EUROFOOT et l'opération DECFO-SYSREM.**

Ce qui devait être des négociations a viré à l'affrontement puis à l'humiliation, avec d'un côté deux associations de personnel désireuses que le travail de la Police cantonale soit enfin reconnu par l'autorité politique, et de l'autre côté, une délégation, visiblement dépassée par les travaux de DECFO-SYSREM, ne cherchant qu'à faire des économies et méprisant le travail de tous ceux qui garantissent, à leur niveau, la liberté, la tranquillité et la sécurité sur le territoire vaudois.

Concernant l'EUROFOOT et les 17'000 heures supplémentaires qu'il a engendrées, la délégation a accepté que le personnel policier ait le choix entre des congés ou un paiement déplafonné des dites heures.

La DCERH a par contre refusé de majorer les heures supplémentaires. Cette solution, proposée par l'APGV et le SSV avait comme unique but de limiter l'impact fiscal d'un tel versement et donc d'encourager les membres à se faire payer leurs heures supplémentaires afin qu'elles ne viennent pas alourdir un passif actuel de plus de 40'000 heures supplémentaires, qui ne peuvent déjà pas être reprises faute d'effectifs suffisants.

La DCERH a également refusé la prime de CHF 1'500,-- demandée pour chaque policier. Pour mémoire, l'ensemble du personnel policier a vu ses congés et ses vacances supprimées durant 6 semaines à l'occasion de l'EUROFOOT. Encasernés ou absents du domicile durant cette période, les policiers vaudois veulent autre chose qu'un furtif remerciement sur support informatique.

Les demandes légitimes exprimées sont raisonnables, notamment en regard des gestes accordés par les dirigeants politiques d'autres corps de police, cantonaux et communaux, parfois moins touchés que la Police cantonale vaudoise.

Le Conseil d'Etat a voulu un événement festif. La présence de la police cantonale durant toute cette manifestation est une des composantes de cette réussite. Aujourd'hui, il refuse d'en payer le prix.

Concernant DECFO-SYSREM, l'introduction de la nouvelle grille salariale lausannoise a entraîné une difficulté accrue à recruter des effectifs d'une part, et d'autre part une vague de démissions inquiétante.

L'APGV et le SSV ont souhaité obtenir des informations concernant leur enclassement dans la nouvelle grille salariale et négocier leur revenu comme la Loi sur la Police Cantonale le leur permet. Un refus catégorique a conclu leurs demandes.

La concurrence entre les différents corps de police sur le territoire Vaudois entraîne un démantèlement insidieux de la Police Cantonale. Ce constat n'a toutefois pas suscité la moindre préoccupation de la part du Président BROULIS et de la DCERH.

**Les citoyens vaudois paient des impôts entre autres pour que la sécurité leur soit garantie dans les meilleures conditions. Ils se doivent aujourd'hui de réaliser que le Conseil d'Etat dénigre et brade ce besoin fondamental de chacun.**

**Réunis en assemblée générale extraordinaire dans la soirée du 17, les membres de l'APGV ont vivement réagi l'attitude du Conseil d'Etat. Ce mécontentement sera visible au travers de différentes actions agendées ces prochains jours et a été communiqué à la DCERH par écrit.**

**L'APGV et le SSV condamnent vivement le comportement méprisant et humiliant du Gouvernement. Le lien de confiance que ce dernier se plaisait à rappeler régulièrement à ces deux associations de personnel est ainsi rompu.**

Pour renseignements :

Billy WARPELIN, Président APGV – 079.232.41.05  
Stéphane SCHNEIDER, Président SSV – 079.435.29.27  
Frédéric Graber, vice-président APGV – 079.210.89.14